

## Séance du 2 mai 2016

### Extrait du registre des délibérations du conseil de la communauté de communes

L'an deux mille seize, le deux mai, à vingt heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement salle Arletty, située rue des remparts à Le Palais, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS.

Nombre de conseillers :	* Étaient présents :	A. HUCHET, S. CHANCLU, P. MAILLET
> en exercice : 23		F. LE GARS, M. COLLIN, P. ENHART, J.-L. GUENNEC, L. HUCHET,
> présents : 17		M.-F. LE BLANC, G. LE CLECH, J. LEMAIRE, M.C. PERRUCHOT,
> votants : 22		M. VALLADE
Date de convocation :		B. GIARD
27/04/16	* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :	N. NAUDIN, P. GUÉGAN, B. MATEL
Date de publication et	* Étaient absents non excusés (n'ayant pas remis pouvoir) :	V. BERTHO, T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, Y. LOYER, M.L. MATELOT
d'affichage : 03/05/16	* Étaient également présents :	P. THOMAS
		C. ILLIAQUER, N. LE ROCH, R. ROSEMAIN (CCBI)

### Délibération n° 16-088-E4

#### RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS 2016/2017

Entendu l'exposé du président ;

Suite à la proposition de la commission « Finances » du 26 avril 2016 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 1 « abstention » et 21 voix « pour », fixe les tarifs du ticket de restauration scolaire comme suit, pour l'année scolaire 2016/2017 :

- Ticket allergie : 1,45 €
- Ticket maternelle : 2,30 €
- Ticket primaire : 3,00 €
- Ticket collègue : 3,15 €

*Pour extrait conforme*

Fait à Belle-Île, le 3 mai 2016

**Frédéric LE GARS**  
Président

